

BENOIT Joseph Alexandre

Etat-Civil :

Né le 18 juillet 1877 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Célestin BENOIST**, journalier et **Radegonde BÉGEAULT (BÉJAULT)**.

Marié avec **Céleste Anastasie BOUÉ** le 7 juin 1902 à La Roche-Posay.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Fratrie :

Louise Cédonnie BENOIST (1867-)

Auguste Gédéon BENOIST (1870-1942) Marié avec **Louise Augustine DENIS** le 10 novembre 1896 à Pleumartin.

Louis Paul BENOIT (1875-1875)

Alphonse Marcel BENOIST (1879-)

Émilienne Augustine BENOIT (1882-1960) Mariée avec **Jules Adolphe COQUELIN** le 8 février 1902 à Vicq-sur-Gartempe.

Registre Matricule :

Joseph Alexandre BENOIST est de la classe 1897 et porte le matricule 913 au bureau de recrutement de Châtelleraut. Profession de cultivateur et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Maintenu service auxiliaire par décision de la commission de réforme de Châtelleraut dans sa séance du 18 novembre 1914. Décret du 9 octobre 1914

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 66^{ème} Régiment d'Infanterie. Arrivé au corps le 28 octobre 1915.

En sursis chez Guérineau à Vicq comme bûcheron du 13 mars au 15 juillet 1916.

Détaché maison Guérineau frères à Vicq du 28 décembre 1916.

Passé au 13^{ème} Régiment de Hussards le 1^{er} juillet 1917.

Détaché pour travaux agricoles Catégorie B, dirigé sur la préfecture de Poitiers le 15 octobre 1918.

Passé au 109^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde le dit jour.

Mis en congé illimité de démobilisation le 5 février 1919 à la Roche Posay par le 109^{ème} R.A.L.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 28 octobre 1915 au 12 mars 1916

A l'intérieur : Du 16 juillet 1916 au 27 décembre 1916

L'organisation du service de la main d'œuvre agricole

Pour faire face à la baisse de la main d'œuvre agricole, le président du Conseil, Viviani, lança dès août 1914 un appel aux femmes. En 1915, on chercha à mettre en place des équipes de travailleurs prisonniers. Les effectifs furent insuffisants et lorsque l'on essaya de les augmenter, on se trouva face à une pénurie d'hommes pour les garder. On chercha des hommes non mobilisés, ce fut un relatif échec. En Sarthe, on ne trouva que 21 volontaires quand 20 militaires du 28e RIT étaient chargés de 70 prisonniers dans une carrière l'année précédente ! Les permissions et les sursis temporaires ne réglaient pas plus le problème.

Une circulaire du ministère de la guerre du 12 janvier 1917 change la manière de traiter cette pénurie de main d'œuvre : elle met à disposition les hommes des classes 1888 et 1889 comme main d'œuvre agricole pouvant bénéficier d'un détachement. Ils ne sont plus mobilisés comme militaires au front mais comme militaires travaillant aux champs. Les hommes qui bénéficient de ce dispositif sont répartis en deux catégories :

- Catégorie A : propriétaires exploitants, fermiers et métayers. Ils sont renvoyés dans leur exploitation. Bien que propriétaires, ils doivent un temps de travail hebdomadaire à la communauté (cinq journées pour la communauté pour un propriétaire de moins de 5 hectares à une seule pour un propriétaire de 20 hectares et plus.

- Catégorie B : ouvriers agricoles et agriculteurs des régions envahies. Ils sont affectés à une commune ou à une exploitation.

La mise en place de ce dispositif s'accompagne de la création d'une administration chargée de sa gestion. C'est par la circulaire du 31 janvier 1917 du ministère du commerce, de l'agriculture, du travail, des postes et des télégraphes que ce service est organisé. Ses objectifs sont clairement annoncés dans la circulaire : "maintenir voire augmenter à tout prix la production du sol national alors que la main d'œuvre habituelle manque de plus en plus."